

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2007
(convocation du 15 octobre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)
M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)
M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)
Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

Marchés Publics – Acquisition de conteneurs à déchets ménagers et Livraison-Maintenance du parc de conteneurs sur les communes d'Ambès, Ambarès, Bègles, Bordeaux (pour partie) Bruges, Eysines, Le Bouscat, Le Haillan, Mérignac, Pessac, Saint Louis de Montferrand, Saint Médard en Jalles, et Saint Vincent de Paul - 2 lots - Appel d'offres - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les marchés n°00/348U, 00/350U et 00/351U relatifs à la fourniture, la maintenance et au lavage des conteneurs sur les communes de Pessac, Mérignac, Ambarès, Ambès, Bègles, Bordeaux-Nord, Bordeaux–Bastide, Bruges, Eysines, Le Bouscat, le Haillan, Saint Louis de Montferrand, Saint Médard en Jalles et Saint Vincent de Paul, arrivent à leur terme.

Au terme de ces trois marchés l'ensemble du parc de conteneurs est la propriété de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Aussi, les services communautaires ont mis au point les documents de la consultation des opérateurs économiques afin de lancer un appel d'offres pour assurer la maintenance de ce parc sur les treize communes concernées :

Ambès, Ambarès, Bègles, Bordeaux (pour partie) Bruges, Eysines, Le Bouscat, Le Haillan, Mérignac, Pessac, Saint Louis de Montferrand, Saint Médard en Jalles, et Saint Vincent de Paul.

Cet appel d'offres ouvert est lancé en vue de l'attribution de marchés à bons de commandes avec minimums et maximums arrêtés en quantités.

Cet appel d'offres comporte deux lots :

LOT N°1 : Acquisition de conteneurs à déchets ménagers pour la Livraison-Maintenance, conclu pour une période de quatre années fermes. Le nombre de conteneurs (tout type confondu) est compris entre un minimum de 56.000 et un maximum de 104.000 sur la durée du marché.

LOT N°2 : Livraison-Maintenance du parc de conteneurs à déchets ménagers, conclu pour une période de quatre années ferme. Le nombre d'interventions est compris entre un minimum de 56.000 et un maximum de 104.000 sur la durée du marché.

Cette consultation se fera sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 3^{ème} alinéa, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

Les documents sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés (13^{ème} étage, Hôtel de la Communauté) conformément aux articles L 2121-12 et L 2121-13 du code général des Collectivités Territoriales.

Les marchés sont conclus à prix unitaires, révisibles semestriellement.

Le montant minimum est estimé à 3.165.100 Euros H.T. et le montant maximum est estimé à 5.877.338 Euros H.T. sur l'ensemble de la durée des marchés.

Le montant maximum de l'opération, pour sa durée totale, étant estimée à 5.877.338 Euros H.T., la mise en concurrence sera donc lancée au niveau européen.

Sur la durée totale des marchés, l'estimation du service s'élève à 4.521.219 Euros H.T.

Le financement s'effectuera sur les crédits prévus au budget annexe des déchets ménagers et assimilés :

CHAPITRE	ARTICLE	BUDGET ANNEXE	C.R.B.
21	2158	11	O300
011	6156	11	O300

Cette opération sera financée par la T.E.O.M., les recettes d'exploitation du service et en partie par le budget principal.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59, et 77 du Code des Marchés Publics,

- à signer les marchés à intervenir avec les opérateurs économiques ou les groupements d'opérateurs économiques qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses, en réponse à l'appel d'offres ouvert, et, en cas d'insuccès, à procéder à la recherche de prestataires soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base des nouveaux documents adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par marché négocié, en application de l'article 35I 1^o ou de l'article 35II 3^o du Code des Marchés Publics,

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. DIDIER CAZABONNE

REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 OCTOBRE 2007

PUBLIÉ LE : 30 OCTOBRE 2007

